



Le 22 novembre 2023

## **Commerce et artisanat : un nouveau modèle de règlement de marché**

Le rôle essentiel des marchés au sein de la vie locale a conduit l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), la Confédération générale de l'alimentation en détail (CGAD) et la Fédération nationale des marchés de France à réactualiser le modèle de règlement de marché qui fixe le cadre sur lequel peuvent s'appuyer les commerçants non sédentaires et les municipalités pour faire vivre efficacement leur marché.

Les entreprises non-sédentaires alimentaires et non alimentaires participent à la vitalité de ces marchés si chers aux Français. Elles permettent à la population d'un cœur de ville, d'un quartier ou d'un village de s'approvisionner au plus près de leur domicile.

Les marchés renforcent l'attractivité d'une ville.

L'AMF, la CGAD (artisanat, commerce alimentaire de proximité, hôtellerie-restauration) et la Fédération nationale des marchés de France se félicitent de la sortie de ce nouveau règlement de marché à l'occasion du Congrès des maires.

Elles souhaitent diffuser et promouvoir ce nouveau modèle de règlement qui tient compte de l'évolution de la réglementation et intègre les observations du terrain.

Pour Alain Chrétien, vice-président de l'AMF : « *Ce règlement de marché permettra d'avoir un langage commun entre commerçants ambulants et municipalités.* ».

Pour Christel Teyssedre, co-présidente de la commission du Commerce alimentaire non-sédentaire de la CGAD, 1<sup>ère</sup> présidente adjointe de la CGAD : « *Ce règlement de marché est très attendu des artisans et commerçants non-sédentaires alimentaires qui ont des problématiques spécifiques sur un marché.* »

Pour Monique Rubin, présidente de la Fédération nationale des marchés de France : « *Nos marchés sont importants au quotidien et contribuent à la vitalité d'un territoire.* »

[Lien vers le modèle de règlement de marché](#)

### **Contacts presse :**

AMF : [marie-helene.galin@amf.asso.fr](mailto:marie-helene.galin@amf.asso.fr)

CGAD : [cgad@cgad.fr](mailto:cgad@cgad.fr)

Marchés de France : [monique.rubin@orange.fr](mailto:monique.rubin@orange.fr)